

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 août 2008

CP 08/08-41

FONDS DE PROMOTION MISSION EXPORT et CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en oeuvre, promouvoir les savoir faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aide simple et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département
- faciliter et promouvoir la création d'entreprise ainsi que leur transmission
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, groupements professionnels...) qui mettent en oeuvre des actions dans les domaines mentionnées ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions la Commission Départementale de Promotion s'est réunie le 10 juillet 2008 en vue d'examiner les dossiers de demandes de subventions suivants :

CHAMBRE DES METIERS DE TARN ET GARONNE

1. Organisation des Salons des Professionnels de l'Automobile

► Les raisons

La FNA 82 (Fédération Nationale Automobile) organise depuis plusieurs années un salon de l'automobile d'occasion qui se déroulera en deux temps au Cours Foucault à Montauban :

- le salon de l'occasion du printemps 2008
- le salon de l'occasion de l'automne 2008

Ce salon consistera à réunir les professionnels afin de mettre à leur disposition un espace d'exposition de véhicules d'occasions : une vingtaine d'entreprises exposera plus de 400 véhicules par salon.

Il remporte un succès grandissant auprès de la clientèle, grâce à une importante campagne de communication menée auprès des principaux médias du Tarn-et-Garonne (radio, presse, annonces...).

► Coût de l'opération

Le coût de cette opération pour les deux salons Printemps et Automne est le suivant :

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| | |
| Communication | 14 800 € |
| Droit d'accès du Cours Foucault | 900 € |
| Frais de gardiennage | 4 000 € |
| Location de chapiteau | 2 000 € |
| Fête et réception | 1 600 € |
| TOTAL | 23 300 € |

► Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

| | |
|-------------------------------------------------|-----------------|
| | |
| Autofinancement | 8 800 € |
| Participation des exposants | 7 500 € |
| Mairie de Montauban | 1000 € |
| Subvention du Conseil Général sollicitée | 6 000 € |
| TOTAL | 23 300 € |

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **6 000 €** (3 000 € pour chaque salon) correspondant à 25,75 % du coût du projet pour l'organisation des deux salons des professionnels de l'automobile d'occasion Printemps et Automne 2008.



Après examen de la demande, le comité technique considérant :

- que cette manifestation rencontre un réel succès auprès du public,
- propose d'accorder à la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de **6 000 €** pour l'organisation des deux salons des professionnels de l'automobile d'occasion Printemps et Automne 2008.



2 – Découverte des instituts de beauté

► Les raisons

La Chambre de Métiers s'associe chaque année au Groupement des Esthéticiennes de Tarn-et-Garonne afin d'améliorer l'image de marque des esthéticiennes auprès du grand public, de faire mieux connaître cette profession et ainsi aider à relancer leur activité . En effet, à l'heure actuelle seulement 10 % des femmes fréquentent les instituts de beauté.

► Le projet

Le projet consiste à organiser une journée « découverte de l'esthétique » dans le département.

Cette opération prévue au mois de novembre 2008, sera précédée de conférences animées par des dermatologues, médecins esthétiques, kinésithérapeutes, chirurgiens esthétiques afin de créer un partenariat.

► La recevabilité

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est en relation avec le milieu professionnel qui regroupe les entreprises de l'esthétique,
- il permettra de valoriser les savoir faire surtout professionnels,
- il répond à un besoin spécifique émis par des entreprises afin de sensibiliser les futurs clients.

► Coût de l'opération

Le coût de cette opération s'élève à **4 779,83 €** décomposés comme suit :

| | |
|--------------------------------|-------------------|
| Publicité presses locales | 2 953,33 € |
| Affichage, cartons invitations | 1 826,50 € |
| TOTAL | 4 779,83 € |

► Plan de financement

Le plan de financement est le suivant :

| | |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Cotisation des esthéticiennes | 1 360,00 € |
| CNAIB (confédération nationale artisanale des instituts de beauté) | 1 132,83 € |
| Chambre de Métiers du Tarn-et-Garonne | 915,00 € |
| Subvention du Conseil Général (sollicitée) | 1 372,00 € |
| TOTAL | 4 779,83 € |

La Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne sollicite une aide départementale d'un montant de **1 372 €** (soit 28,70 % du coût du projet) pour l'organisation de l'opération « découverte des instituts de beauté » en novembre 2008.



Après examen de la demande, le comité technique considérant :

- que le secteur de l'esthétique connaît quelques difficultés avec un taux de chômage élevé et nécessite d'accroître sa notoriété,
- que l'opération proposée doit permettre d'accroître la fréquentation des centres de beauté et donc de générer éventuellement de nouveaux emplois,
- propose d'accorder à la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de **1 372 €** pour l'organisation de l'opération « découverte des instituts de beauté » en novembre 2008.



FÊTE DU PAIN

La Chambre de Métiers en partenariat avec la Chambre Professionnelle de la Boulangerie, participe à un certain nombre de manifestations visant à promouvoir le pain en Tarn-et-Garonne.

Ces manifestations dont vous trouverez ci-dessous le détail ont toutes le même objectif : présenter les différentes phases de la fabrication du pain du Tarn-et-Garonne, la « manée 1808 », et le proposer en dégustation à l'ensemble des visiteurs.

La fabrication du « Jacquou » complétera les démonstrations de fabrication d'une gamme de pains de campagne.

Ces actions permettent à l'ensemble des artisans-boulangers de mieux faire connaître leur savoir-faire dans ce domaine.

La fête du pain est, chaque année, articulée autour de deux manifestations majeures :

- la Tome du Ramier,
- le Rallye moto.

3- Fête du pain à la Tome du Ramier

Comme chaque année, la chambre professionnelle de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie de Tarn-et-Garonne participera à la Fête du Goût et des Saveurs qui aura lieu à la Tome du Ramier en août 2008.

Cette manifestation est organisée par le réseau « Bienvenue à la Ferme ».

► La recevabilité

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est porté par le syndicat professionnel qui regroupe les artisans boulangers
- il permettra de valoriser les savoir faire départementaux
- il répond à un besoin spécifique émis par des entreprises de boulangerie désireuses de valoriser leurs produits artisanaux de qualité.

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération est le suivant :

| | Tome du Ramier |
|------------------------------|-----------------------|
| Matières premières | 1 500 € |
| Déplacement fournil ambulant | 130 € |
| Location emplacement | 150 € |
| Déplacement des animateurs | 400 € |
| Frais de repas | 300 € |
| Participation tombola | 100 € |
| TOTAL | 2 580 € |

► Le plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

| | Tome du Ramier |
|-------------------------------------------------|-----------------------|
| Autofinancement Chambre de Métiers | 1 365 € |
| Subvention du Conseil Général sollicitée | 1 215 € |
| TOTAL | 2 580 € |

Après examen de la demande, le comité technique considérant :

- que cette manifestation fait partie des actions prioritaires déployées par le milieu de la boulangerie,
- que cette manifestation permet d'animer la vie locale et de faire mieux connaître le travail des minotiers du département,
- propose d'accorder à la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de **1 215 €** pour l'animation de la fête du pain à la Tome du Ramier.



4- Rallye Moto

Au mois de mai 2008, les artisans boulangers se sont mobilisés dans toute la France pour animer la Fête du Pain.

En Tarn-et-Garonne, la Chambre Professionnelle de la Boulangerie a choisi de réaliser cette opération à Valence d' Agen avec la formule « Rallye moto » qui attire de plus en plus de participants.

Ce rallye s'est déroulé sur deux journées suivant un circuit établi en collaboration avec les responsables des motards.

Le pain a été fabriqué pour le dîner de la première journée ainsi que les desserts.

Le lendemain matin du café et autres boissons ont été offerts aux participants et aux spectateurs.

► La recevabilité

Le projet est recevable au titre de la politique en faveur des actions collectives du Conseil Général car :

- il est porté par le syndicat professionnel qui regroupe les artisans boulangers
- il permettra de valoriser les savoir faire départementaux
- il répond à un besoin spécifique émis par des entreprises de boulangerie désireuses de valoriser leurs produits artisanaux de qualité.

► Le coût de l'opération

Le coût de cette opération est le suivant :

| | Rallye Moto |
|----------------------------|--------------------|
| Matières premières | 1 200 € |
| Déplacement des animateurs | 400 € |
| Frais de repas | 350 € |
| TOTAL | 1 950 € |

► Le plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

| | Rallye Moto |
|-------------------------------------------------|--------------------|
| Autofinancement Chambre de Métiers | 1 025 € |
| Subvention du Conseil Général sollicitée | 925 € |
| TOTAL | 1 950 € |

Après examen de la demande, le comité technique considérant :

- que cette manifestation fait partie des actions prioritaires déployées par le milieu de la boulangerie,
- que cette manifestation permet d'animer la vie locale et de faire mieux connaître le travail des minotiers du département,
- propose d'accorder à la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne une subvention d'un montant de 925 € pour le Rallye Moto dans le cadre de la fête du pain.



Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi :

- d'une subvention d'un montant de **6 000 €** à la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne pour l'organisation des deux salons des professionnels de l'automobile d'occasion Printemps et Automne 2008,

- d'une subvention d'un montant de **1 372 €** à la Chambre de Métiers de Tarn-et-Garonne pour l'organisation de l'opération « découverte des instituts de beauté » en novembre 2008,
- d'une subvention d'un montant de **1 215 €** à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne pour l'animation de la fête du pain à la Tome du Ramier.
- d'une subvention d'un montant de **925 €** à la Chambre des Métiers de Tarn-et-Garonne pour le Rallye Moto dans le cadre de la Fête du Pain.



Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental sur l'article 657415, sous-fonction 91.

| | |
|--------------------------------------------------|-------------|
| Autorisation de programme 2008 | 80 000,00 € |
| Engagement 2008 | 0 |
| Engagement à la commission permanente de ce jour | 9 512,00 € |
| Disponible | 70 488,00 € |

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 août 2008

CP 08/08-41

**FONDS DE PROMOTION
CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE**

—
**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du comité technique de la commission départementale de promotion réunie le 10 juillet 2008,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions suivantes à la chambre des métiers de Tarn-et-Garonne :
 - 6 000 € pour l'organisation des deux salons des professionnels de l'automobile d'occasion Printemps et Automne 2008,
 - 1 372 € pour l'organisation de l'opération « découverte des instituts de beauté » en novembre 2008,
 - 1 215 € pour l'animation de la fête du pain à la Tome du Ramier en août 2008.
 - 925 € pour le Rallye Moto dans le cadre de la Fête du Pain en mai 2008 ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,